

Image not found or type unknown



Signer une charte de comportement

Par **aid99**, le **05/02/2015** à **11:58**

Bonjour à toutes et à tous,

Notre employeur voudrait faire signer à l'ensemble des salariés une "charte sur le comportement à adopter dans l'environnement professionnel" a-t-il le droit et s'il a le droit peut-il nous obliger à la signer ?

Merci

Par **P.M.**, le **05/02/2015** à **14:28**

Bonjour,

Il faudrait savoir ce qu'elle contient dans les grande lignes mais apriori il peut vous demander une décharge comme quoi elle vous a été délivrée sans que vous ayez à l'approuver...